

REVUE DE PRESSE du 19 au 25 février 2011

Les évènements majeurs de la semaine

Cette semaine, tout comme la précédente, ne nous a pas déçus quant à la quantité d'évènements significatifs qui marquent bien l'accélération de notre processus de libération.

Comme vous pourrez le constater votre revue de presse hebdomadaire est de plus en plus longue. Face à la masse des évènements nous sommes confrontés au dilemme de l'objectivité des choix tout en faisant de notre mieux pour vous donner un fidèle reflet de tout ce qui s'est passé.

Le vent de la révolte soufflait de plus en plus fort depuis le fiasco de la Consécration du Temple de l'île de la Réunion. Voyons comment la semaine écoulée finit par aboutir à un appel à la rébellion généralisée.

Le dernier week-end a commencé par un camouflet infligé au Guide autoproclamé à l'occasion de **la consécration de la Grande Loge Nationale Régulière de Monaco**. Le début de la semaine fut essentiellement marqué par d'apparentes rivalités entre mutins qui ont le même désir sans les exprimer de la même manière à propos de **la nécessaire réforme des statuts de notre Obédience**.

Les appels à payer les cotisations ont en parallèle avivé une croissante incompréhension face à l'attitude de notre mandataire ad hoc. L'annonce de la lettre de notre EX au SGC, confirmée par la parution de Brève n° 63 annonçant **le report sine die de la réunion du Souverain Grand Comité** retardée d'au moins 2 à 3 mois a dès le mercredi soir attisé les braises.

C'est ainsi que dès jeudi l'**appel à la résistance active** également encouragé par les évènements de Libye commence à se répandre dans tout l'hexagone et les provinces d'outre mer.

Ce résumé fait, nous avons fait de notre mieux pour vous donner en détail ce que nous avons extrait pour vous de nos divers Myosotis dont les claviers furent plus féconds que jamais. Comme à l'accoutumée nous finirons par des articles d'intérêt plus difficiles à classer dans les familles ci-dessus.

Consécration de la Grande Loge Nationale Régulière de la Principauté de Monaco

Le Samedi 19 février

Nous avons enfin les réponses à la plupart des questions que nous nous posions au sujet de cette consécration. Nombreux étaient ceux qui craignaient une soumission vis-à-vis du Guide en raison des besoins de nos Frères de la Principauté. L'apport des trois Loges créées par la GLNF et la sécurité de pouvoir utiliser ses Temples (en attendant que la Principauté soit dotée d'un Temple autonome opérationnel) allaient-ils être la nécessité faisant loi et servir ainsi la Gloire du Guide ?

Les réponses nous sont venues en fin d'après midi.

Tout d'abord par l'entremise du **Myosotis PACA** qui consacre au sujet un premier article signé de la plume de SEMPER-FI intitulé : « [Monaco – GLUA et Gde Loge d'Allemagne rejettent notre EX](#) ».

Nous ne saurions résister au plaisir de vous en livrer ci-dessous une version intégrale :

« Mes Bien Aimés Frères,

Lorsque l'un de mes vieux Frères de la Grande Loge Unie d'Angleterre me promet ce jour du 4 février 2011 une surprise pour le 19 du même mois, sans vouloir m'en dire plus malgré mon insistance, il n'eut que ces quelques mots : Gardes toi le plaisir de la surprise, et apprécies la le moment venu.

Aujourd'hui c'est chose faite. La surprise est effectivement de taille. Quant au plaisir je souhaitais le partager avec vous tous mes Frères. Quelle était cette surprise tant attendue ?

François STIFANI, intuitu personae, s'est bien vu opposer un front unanime du refus contre sa présence lors de la célébration ce matin même de la création de la Nouvelle Grande Loge de Monaco.

Oui, vous avez bien lu !

Il ne s'est point agi du seul fait du Prince, mais bien **d'une volonté avérée par les autres Grandes Loges Régulières présentes dont celle d'Allemagne et d'Angleterre de ne point reconnaître comme un des leurs cet homme qui se veut à tout prix le Grand Maître** de la Grande Loge Nationale Française. Par ailleurs, et en toute discrétion mais avec suffisamment de fermeté d'autres Grandes Loges Régulières avaient menacé de ne pas se déplacer s'il avait du braver l'interdit.

Aujourd'hui, François STIFANI n'est plus représentatif **que de lui-même** aux yeux de la Franc-maçonnerie Régulière Internationale.

J'ai hésité un court instant entre la peine du spectacle affligeant que nous donnons, ou plutôt qu'il donne de nous tous, au regard du monde profane, mais aussi de l'ensemble de nos Frères et Sœurs, toutes Obédiences confondues, et la joie de voir enfin se manifester cette union sacrée de la régularité contre les turpitudes d'un seul homme et des membres de sa cohorte pour lesquels Fraternité rime depuis trop longtemps avec servilité.

Pensez-vous que mes mots soient durs ? Pas encore assez !

Qui que vous soyez, vous tous mes Bien Aimés Frères de ce 19 février 2011 à Monaco, vous qui conformément à la Règle avez compris qu'il ne pouvait y avoir de place parmi vous pour un profane en Tablier, soyez remerciés du courage que vous avez eu, et affiché de nous apporter votre aide Fraternelle et discrète. Dans ce combat que nous menons depuis des mois, pour qu'enfin le calme et la sérénité prévalent à nouveau dans la vie de nos Loges, loin des regards indiscrets, vous nous avez redonné la force de continuer à ouvrir les yeux de tous ceux qui se sont laissés abusés, victimes des faux-semblants et du paraître. Vous nous motivez plus encore pour qu'enfin nous effacions les marques infamantes de la honte qui est notre de subir un tel joug, mais aussi ce viol de nos esprits, de nos consciences et de nos fondamentaux auxquels nous sommes toujours demeurés attachés, faisant de notre combat une lutte sans faille et sans faiblesse.

Parce que vous avez osé dire non à l'intrus et à la profanation de ce que nous avons toujours eu de plus sacré depuis que nous avons reçu la Lumière, vous nous redonnez ce courage et cette force qui légitiment notre volonté de poursuivre un combat dont la seule issue ne saurait transparaître que dans la sagesse et la beauté de la réforme que nous avons engagée.

Peu nous importe le nom du tyran, il n'aura été que le roitelet du royaume des ombres, et les leçons de l'histoire demeureront non pas dans les turpitudes du profane dont le nom sera à tout jamais effacé de notre mémoire collective, mais bien dans la vigueur que nous aurons su y opposer, conformes à nos engagements, à notre premier serment.

Toutes nos victoires juridiques ne furent que des étapes, nécessaires certes, mais aucune n'aura le goût sucré de celle que vous nous offrez ce jour.

Le Temple est à reconstruire, les plus humbles sont déjà au travail, les plus anciens ceux dont on ne peut fixer l'âge n'ont jamais quitté le chantier. Par ce témoignage de solidarité, le Règle a survécu, et survivra encore longtemps dans le cœur et l'esprit de ceux qui ont reçu et transmettent à leur tour sans relâche.

Avoir été reçu Maçon, Franc et Accepté fut en son temps un honneur, mais y avoir survécu malgré un tel séisme en fera notre bonheur.

Ne doutons pas un seul instant, et attendons avec intérêt quelle justification sera donnée en termes de communication pour justifier cette absence !

Avec mon Affection Fraternelle à tous,

SEMPER-FI »



Cet article repris par de nombreux Myosotis sera bien vite suivi d'un second sur le **Myosotis PACA** :
« [Monaco – Les groupies privées de leur EX](#) ». César nous y relate :

« La réprobation générale vis-à-vis de notre EX guide Suprême par l'ensemble des corps maçonniques internationaux, se transforme en une NON reconnaissance de plus en plus large, de celui qui se prétend encore GM malgré sa démission.

Ce jour à Monaco, la GLUA et la Grande Loge Régulière d'Allemagne, et probablement le Prince de Monaco que notre Guide Spirituel voulait vassaliser, n'ont pas laissé à notre EX la possibilité de participer à la consécration de la Grande Loge Régulière de la principauté.

Il est vrai d'après les échos recueillis par César, personne ne souhaitait être sur une photo avec notre EX à ses cotés !!

Le fait qu'il ait démissionné et ne soit plus GM, arrangeait bien toute la communauté maçonnique internationale.

C'est donc Jean-Charles Foellner qui a participé à l'installation. Espérons que Jean-Pierre Pastor, le nouveau GM et les Grandes Loges installatrices ne regretteront pas dans quelques temps pas de l'avoir laissé venir...

Bien que dépités par l'absence de leur idole, l'Ex guide spirituel, plusieurs de ses groupies d'Alpes Méditerranée telles le super préfet, DJ, le nouveau GMP Dominique Ch____, A. Char____, G. Can____ et consorts avaient payé leur billet pour profiter d'une de leurs dernières effusions officielles ...

César et bien des Frères du bar de la marine se demandent si d'autres parmi les participants, tels nos Frères Andrieu et A Juillet, n'auront pas, bien au contraire, de multiples occasions de participer à des cérémonies maçonniques internationales dans le futur ? »

Le Dimanche 20 février

Le **Myosotis Réunionnais** rebondit sur la non reconnaissance du Guide induite par la Consécration de Monaco et revendique la nullité immédiate de la suspension des 5 Frères de sa belle province (voir son article : « [Nul et non avenu](#) »).

Le Lundi 21 février

Un commentaire de Semper-Fi sur le [Myosotis PACA](#) nous apprend une bien curieuse nouvelle dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est en contradiction avec les dires du blog « acacia » qui prétendait que notre Guide Suprême n'avait pu se rendre à Monaco car il devait de longue date participer à une importante commémoration maçonnique en Italie. Or, que nous dit Semper-Fi :

« A force d'entendre parler des 150 ans de l'Italie auxquels FS devait participer, deux choses m'étonnent :
a) aucune photo de notre Guide comme à son habitude pour une telle occasion... et à moins d'avoir été touché par la grâce, je le vois mal renoncer pour une fois à se montrer au moins sur un cliché comme la propagande nous y a habitués... (cf. la belle photo de JCF à Monaco).
b) je suis allé sur tous les sites des 150 ans de l'Unité Italienne... toutes les manifestations commencent le 17 mars jour anniversaire du 17 mars 1861, et se terminent le 20 novembre 2011.
Au final, et, sauf erreur, la seule manifestation que j'ai trouvée ce week-end c'était le carnaval de Venise...
Retour aux sources pour notre Précieux ? Volonté de se déguiser une dernière fois avant le goudron et les plumes ? »



Les commentaires sont souvent très riches et passent hélas parfois à travers notre attention. Un post de « Charfolstif » (qui a pu inspirer un tel pseudo ?) et la réponse de [Sirius Black](#) attire notre attention sur un article du [blog acacia en date du 17 mars 2010](#) que nous sommes allés rechercher pour vous avec toute la facétieuse malice qui s'impose. Nous y avons relu pour nous rafraîchir la mémoire :

« [...] La question n'était pas tant de savoir qui serait le Grand Maître mais de consacrer trois loges : "la Sainte Grâce", "la Porte neuve" et "Jean Monoïkos" destinées à pouvoir constituer par la suite les fondations d'une grande Loge régulière. Serait-il devenu un crime de consacrer des loges ?

A l'origine de cette démarche, ce sont des frères citoyens monégasques qui voulaient créer une grande loge et c'est pourquoi ils ont d'ailleurs monté une association dont la GLNF n'est pas membre. Ces loges étaient destinées non seulement aux 6000 habitants monégasques, mais à ceux beaucoup plus nombreux qui y résident. Pour information, il y a beaucoup de monégasques qui sont membres de la GLNF et qui entendent le demeurer.

Face à l'absence de croissance de ces premières loges qui n'avaient quasiment aucun initié, **la GLNF a décidé de ne pas cautionner une GL carnavalesque** uniquement composée de grands Officiers. La GLNF n'a jamais eu pour habitude de soutenir certaines grandes loges composées d'une cinquantaine de membres et ce n'est pas demain la veille.

Quant à l'initiation du prince Albert II de Monaco, dans le cas de la naissance de cette grande Loge, cela aurait relevé tout simplement d'un acte de politesse et de bonnes manières. Il n'y a pas vraiment là de quoi faire un article et encore moins un scandale. Le magazine "L'Express" serait-il devenu un nouveau titre vulgaire de la presse hebdomadaire "people" ?

C'est donc par souci du respect des règles internationales que la GLNF a refusé de cautionner plus avant ce projet qui n'a toujours pas trouvé de légitimité ni auprès de l'Angleterre ni auprès des américains ni auprès des allemands[...]. »

Et Sirius Black de conclure : « Ah, pourtant, **le discours a bien changé** (voir sur [Acacia le commentaire "trionphant" sur la cérémonie de samedi !](#)) "Souvent Grand Maître varie ... Bien Fol qui s'y fie" »

La nécessaire modification des statuts

Ce sujet est indéniablement le plus controversé de tous entre les partisans d'un accord préalable sur toutes les modalités de la réforme et ceux qui, pour gagner du temps et construire dans la sérénité retrouvée préconisent un retour immédiat aux statuts de 1986 en exigeant du GM de transition de les faire évoluer en 1 ou 2 ans.

Le samedi 19 février

Le **Myosotis Paris Grande Couronne** publie une : « [Lettre de Jean Murat à tous les Frères de la GLNF](#) ». Comme nous le pressentions en rédigeant notre précédente revue de presse, la tendance pour ceux qui souhaitent un retour immédiat vers un statut précédent de la GLNF évolue vers un retour non plus vers ceux qui tout juste précédé les réforme de 1997-98, mais plus précisément vers ceux de 1986. Le jour même le **Myosotis de Septimanie** se réjouit à la lecture de cette lettre.

Le dimanche 20 Février

Parmi les Frères souhaitant une remise à plat de nos statuts pour une adaptation au contexte actuel, Anaxagore signe dans le blog Bire Champagne Marches de l'Est un plaidoyer pour la réforme globale préalable : « [La mode rétro](#) ». Nous en avons extrait pour vous l'argumentation suivante :

« Si les Statuts de 1986 ont, par rapport à ceux de 1997, l'immense avantage de conférer au Souverain Grand Comité l'ensemble du pouvoir que le Grand Maître n'exerce que par délégation, ils ont en revanche l'inconvénient de consacrer un Souverain Grand Comité aux contours mal définis et à l'effectif incertain.

En effet, lorsque ni la Grande Loge ni le Souverain Grand Comité ne siègent, leurs pouvoirs sont exercés par le seul Grand Maître, qui n'est pas même entouré d'un Conseil d'Administration...

Le caractère associatif (Loi de 1901, Assemblée Générale...) n'est tout simplement pas évoqué dans ces Statuts, pas plus que la gestion –nécessaire- de l'immobilier, mais il est vrai qu'à l'époque, Pisan n'existait pas.

En revanche, on relève de-ci de-là quelques termes délicieusement désuets, comme « registre de caisse » ou « négligence de faire un rapport ».

A l'évidence, on ne peut que constater que ces Statuts ont vécu, et sont totalement inadaptés non seulement aux paysages maçonnique et civil du XXIème siècle, mais également aux attentes des Frères qui souhaitent légitimement faire entendre leurs voix.

Les reprendre en les réformant, pourquoi pas ? Mais pourquoi vouloir s'obstiner à faire du neuf avec du vieux ? ».



Plus tard dans la soirée, la mine de fond de la Loge Perle de Lumière à l'Orient d'Alès est déposée sur le **Myosotis de Septimanie**. Ce dernier titre : « [Proclamation de le Respectable Loge La Perle de Lumière n° 1339 à l'Orient d'Alès](#) ». Le Collège des Maîtres de cette Loge est manifestement allé au charbon et nous a extrait un véritable diamant d'argumentation de ces mines d'Alès que d'aucun auraient pu croire en déshérence.

Nous vous invitons à lire attentivement l'intégralité de cette proclamation pour comprendre les justifications qui ont poussé cette Loge à reprendre son destin et ses finances en mains en revenant aux

statuts de 1986, sans pour autant s'éloigner de la GLNF. La proclamation nous explique avec force détails les raisons qui font que toutes les modifications infligées aux statuts de 1986 ne sont pas opposables aux Loges ni aux Frères de l'association.



Vient encore plus tard dans la soirée un article : « [Pas de retour au passé](#) » sur le **Myosotis Normand**.

Ce dernier se refuse à faire du neuf avec du vieux.

« [...] Mais, les Statuts, les Règlements et les Constitutions ne sont pas de cette catégorie et sont le résultat d'obligations légales pour les statuts et règlements intérieurs et de caractère maçonnique de gestion de l'obédience pour les constitutions, même si certains aspects et règles sont identiques.

*Notre devoir est de les changer, de les faire évoluer dans le sens attendu par la très grande majorité des frères et l'un des points le plus capital est de **supprimer cette disposition qui veut que toutes les décisions sont en dernier ressort de la seule autorité du Grand Maître. Le pouvoir absolu ne peut exister et même s'il est souhaité qu'apparaisse une forme de démocratie déléguée avec de réels contre pouvoirs, la main mise d'un seul homme, fut-il GM, ne peut être tolérée à l'avenir.***

C'était déjà le cas en 1986, ne nous y trompons pas et ce pouvoir absolu a été conforté en 1997 pour devenir dogmatique aujourd'hui.

Le risque ne peut plus être pris, la volonté de nos frères sur ce point est sans appel et seuls ceux qui profitent du système souhaitent ardemment sa poursuite.[...] »

Cet extrait résume bien tout ce qui semble faire l'unanimité dans nos rangs. Pour conclure son article le Myosotis Normand affirme qu'aucun candidat ne pourra être désigné sans s'engager à mettre en place sous 12 à 18 mois l'intégralité de la synthèse en cours du Livre Blanc.

Le lundi 21 février

Le **Myosotis de Lorraine** appelle tous les Frères « [sur le chantier](#) ». Il serait dommage qu'il y ait moins de bras pour reconstruire qu'il n'y eût de langues pour critiquer et dénoncer. Malbrouk y suggère une solution « entre les deux » déjà évoquée sans pour autant être différente.

Le mercredi 23 février

Guinguingoin du **Myosotis Limousin Périgord** doute des capacités et volonté Souverain Grand Comité à désigner un candidat crédible. Lire à ce sujet : « [La position du postérieur entre deux chaises](#) ».



Le Livre Blanc publie un nouvel article : « [Pour une association de provinces](#) ». Celui-ci suggère une synthèse qui pourrait donner satisfaction aussi bien à ceux qui souhaitent des garanties d'autorité pour la loge et son VM et ceux qui souhaitent la mise en place d'une organisation fiable permettant des échanges et des contre-pouvoirs équilibrés.

En termes d'organisation il s'agit d'un moyen terme entre une association par Loge et une association unique... **Un article court mais de fond** (qui est à lire par chacun) vient compléter les 2 premiers textes déjà parus. Nous attendons la suite avec intérêt.



Le veilleur du **Myosotis Réunionnais** propose : « [Vers une Assemblée Générale Extraordinaire](#) » :

« Elle aurait alors pour ordre du jour le changement des statuts et règlements pour qu'enfin nous puissions nous exprimer librement sur notre avenir et celui de notre obédience? Je le crains, FS joue une guerre d'usure qui pourrait s'éterniser sur plus d'un an. C'est à nos loges de se manifester, de dire ce qui est bon pour notre obédience puisque certains Provinciaux et Nationaux semblent avoir perdu définitivement toute raison. »

Le vendredi 25 février

Le **Myosotis Normand** s'émeut des apparentes dissensions dont nous vous avons fait part ci-avant. Un très long article intitulé : « [Projet pour la Loge](#) ». Après avoir rappelé les avantages et inconvénients entre un système « fédéraliste » et une association unique ainsi que le débat sur « pourquoi faire du neuf avec du vieux ». Le Myosotis Normand nous propose une sage conclusion :

« Aussi, nous pourrions proposer un système qui se développerait ainsi :

Une colonne vertébrale principale correspondant à la structure actuelle, au niveau de la Loge. Nous verrons lors d'une autre étape le rôle des provinces et du nombre de ses offices. Chacun des frères est membre de la GLNF en étant membre d'une Loge. Les statuts, règlements et Constitutions s'imposent de fait et il est évident qu'ils devront être modifiés de façon à les mettre en conformité avec les propositions que nous émettons dans leur globalité et en particulier le rôle des délégués de Loge dans leur mandat électif.

Mais voyons d'abord la structure.

Comme nous avons essayé de le faire comprendre, la situation actuelle tend à comparer la Loge à une « association de fait ». En effet, l'association pour exister n'a pas besoin d'être déclarée. Cependant, si elle ne l'est pas et si un extrait de cette déclaration n'est pas publié au JOAFE, elle ne jouit pas de la capacité juridique.

Une association de fait peut percevoir des cotisations, mais elle ne peut recevoir de subventions publiques. Elle dispose, par ailleurs, d'une capacité d'action limitée : elle ne peut ni agir en justice, ni contracter, etc. Même si cela peut surprendre, c'est un fait que l'on ne peut nier. Elle est également appelée : association non déclarée.

Donc, la Loge étant une association, elle peut ouvrir, par exemple, un compte bancaire exclusivement dédié à son fonctionnement. Cela libère d'autant certaines contraintes et les problèmes actuels ou d'un passé récent qui a vu les comptes de certaines Loges se vider de leur trésorerie propre.

Cette mise en place, liée à la reprise en main des pouvoirs réels du Vénérable sont de nature à sécuriser la Loge.

De plus, la Loge élirait deux délégués (dont le VM déjà élu et un autre frère passé par le Vénéralat par exemple) qui rempliraient les rôles et fonctions déterminés dans les règlements à venir et particulièrement celui de participer activement à l'élection des futurs dirigeants, après avoir pris mandat de leur Loge.

Compte tenu de ce qui précède, nous pourrions tout à fait adjoindre, à la colonne principale, une colonne annexe qui autoriserait les Loges qui se sont modifiées en associations déclarées à venir se rattacher à la structure.

Elles supporteraient seules, leurs charges administratives supplémentaires et auraient tout loisir, à l'avenir, de retrouver une coquille vidée de sa capacité juridique.

Pourquoi exclure, lorsque l'on peut construire ensemble ?

Rappelons, au passage, que l'organisation de certaines Loges implique une double appartenance et un lien juridique lorsque le temple est propriété de certains frères, donc totalement privé. Cela n'est absolument pas interdit, bien au contraire.

Rassembler ce qui est éparé est la seule méthode qu'un franc-maçon se doit de favoriser. »

Les appels à payer les cotisations et capitations

Le dimanche 20 février

Le **Myosotis Rouvray** relance ce débat qui n'a toujours pas trouvé de conclusion au fil des mois.

A travers trois articles en rafale :

- « [Madame l'Administrateur ad' hoc que faites vous ?](#) »
- « [Rouvray : Le petit télégraphiste toujours aux ordres mais de qui ?](#) »
- « [Rouvray : Le petit télégraphiste toujours aux ordres mais de qui ? \(2\)](#) »

Après avoir interpellé Maître Legrand sur son attitude reconnue par le Professeur Lucas comme contraire à sa mission et à nos statuts, Vercingétorix lance un réquisitoire contre le Trésorier de sa province qui a défaut d'obtenir un paiement intégral expédie un courrier annonçant qu'il va prélever des acomptes. Ces « acomptes » auront selon lui l'avantage de ne pas priver les Loges de leur droit de vote !

Un petit extrait pour vous :

« *Mes Très chers Frères, voici ce document.* (n.d.l.r. incorporé dans l'article)

On y apprend que pour le cochon de payant... Euh Pardon, le Bien aimé et Très Cher Frère, le montant de la capitation a été fixé à 328€ autoritairement et arbitrairement.

CECI EST TOUT A FAIT ILLEGAL. Cela porte même un nom, mais Vercingétorix se gardera bien de l'écrire, le Petit télégraphiste de Rouvray le trainerait sûrement devant les tribunaux pour insulte, outrage, félonie, grossièreté, mensonge etc. »



César du Myosotis PACA très en verve en ce week-end pluvieux aborde le sujet sur un autre registre, démontrant à l'envie l'incohérence totale dans les demandes et réponses formulées par Pisan et ses représentants : Nous avons lu pour vous « [Deux poids deux mesures, et en plus ils nous prennent pour des demeurés](#) ».

La seule citation de la lettre envoyée par Jacques Rodier Grand Secrétaire aux Grands Maîtres et Grands Secrétaires Provinciaux vous éclairera sur le courroux de César :

« *Pour répondre aux interrogations de nombre d'entre vous, le Directeur Administratif et Financier, Henry Sidery me demande de vous préciser que la procédure d'exonération de cotisation (Frères Agés et Frères en Perte d'Emploi) qui est prévue dans le budget 2010-2011 ne pourra être activée **qu'après** le vote de ce budget lors de la prochaine assemblée générale.*

Nous conservons bien entendu les dossiers qui ont déjà été envoyés et vous pouvez, si vous le souhaitez, continuer à nous les faire parvenir.

Avec mes sentiments fraternels. »

En résumé : Lorsque PISAN veut faire payer les Frères, il oublie que le budget ne les a pas votées...., mais lorsque les mesures sont favorables aux Frères, alors PISAN n'oublie pas que le budget correspondant n'a pas été voté. Deux poids et deux mesures !!!

Le lundi 21 février

« [Attendre quoi ? Qui ? Pourquoi ?](#) » s'étonne le **Myosotis Paris Batignolle**. Il exprime de manière brève et claire que la véritable mission de notre Mandataire est de réunir l'AG sans délais. Ensuite il sera facile de faire rentrer les cotisations. Pourquoi dès lors attendre et attendre encore... pour que les caisses soient vides ?



Le **Myosotis Maine Atlantique** se demande : « [Mais d'où vient tout cet argent ?](#) ». Sirius Black nous y donne une synthèse des dépenses engagées depuis l'arrivée de Maître Legrand ; puis il nous rappelle le parachute doré du gentil GMP démissionnaire de Guadeloupe qui cède courtoisement sa place à un admirateur de notre Guide autoproclamé. Enfin Sirius Black nous fait un résumé du camouflet Monégasque et du prétexte évoqué et invoqué pour justifier de la non participation de notre EX.

Le mardi 22 février

Le **Myosotis Neuilly Bineau** titre : « [7 jours de plus](#) », l'impatience face au mutisme de Maître Legrand augmente de jour en jour.

« [...] *Nous demandons donc solennellement à Maître Legrand, au nom de la majorité des Frères de la GLNF comme au nom des délégués de loges qui ont largement voté NON lors de l'Assemblée Générale du 25 mars dernier, de s'exprimer au plus vite et de nous communiquer le calendrier de marche et les modalités de réalisation de la future Assemblée Générale. Parmi ces modalités citons en particulier la composition du SGC pour proposition d'un candidat Grand Maître/Président, la date de réunion de ce SGC, la composition du collège électoral de la prochaine Assemblée Générale et les modalités de vote, de décompte des voix et de validation des votes.[...]* »

Le report de la réunion du Souverain Grand Comité

Le mercredi 23 février

Cette nouvelle éclate en début de matinée. Tout d'abord sur le Blog La **Lumière de l'Express** : « [François Stifani : pour une nouvelle AG il faudra attendre la fin du printemps](#) ». Nous découvrons avec stupeur la lettre signée par notre EX sur son EX papier à entête adressée aux membres du Souverain Grand Comité en date du 22 février. Cette missive parle mieux que tout commentaire :

« [...] *J'avais projeté de réunir le Souverain Grand Comité, le 18 mars 2011, et vous en vais fait part par lettre.*

Depuis lors, la Cour d'Appel de Paris, saisie de notre appel à l'encontre du jugement du 7 décembre 2010, a fixé les dates suivantes :

- clôture le 17 mars 2011 à 13 heures
- plaidoiries le 5 avril 2011 à 9 heures.

L'arrêt sera vraisemblablement rendu à 4 semaines, c'est-à-dire début mai.

Dans ces conditions, après avoir pris l'avis de plusieurs membres éminents et considérant la pertinence des motifs, il m'est apparu préférable de reporter cette séance du Souverain Grand Comité à une date postérieure au prononcé de l'arrêt, c'est-à-dire courant mai, afin que nous puissions statuer en connaissance des décisions de la Cour. [...] »

François Koch anticipe en ces termes sur les nombreux articles et commentaires qui vont jaillir sur tous les Myosotis :

« Il n'y a qu'un hic dans cette nouvelle perspective lointaine. **Quid de l'exécution provisoire de la décision du TGI du 7 décembre 2010 ?** Exécution provisoire confirmée par la Cour d'appel, et dont on ne voit pas le début du commencement de l'exécution. De plus, François Stifani n'explique pas comment la Cour d'appel accepterait d'étudier l'appel d'une personne (morale) qui a été condamnée en 1ère instance et qui n'a pas accepté de se conformer à l'exécution provisoire. Pour cette raison, **Maître Francis Teitgen**, avocat de FMR, **a d'ailleurs annoncé qu'il demandera la radiation administrative de l'appel de la GLNF.**

Par ailleurs, cela fait maintenant un mois que le Tribunal de Paris a nommé un administrateur judiciaire, **Maître Monique Legrand**, en tant qu'administrateur judiciaire, et je n'ai pas encore compris **en quoi elle avait commencé de manière significative à appliquer les décisions judiciaires** des 7 décembre 2010 (GLNF-FMR-JUGEMENT-7-décembre-2010) et du 24 janvier 2011 (GLNF-Ordonnance-TGI-Paris-24.01.2011). Les prochains jours m'apporteront-ils la lumière ? »



Avec toute la faconde que nous lui connaissons, César du **Myosotis PACA** s'empare le premier de la nouvelle : « [SGC reporté sine die – Où est l'Administrateur ? – Faut-il prendre d'assaut le bunker ?](#) ».

Après une synthèse de la multitude de faits et événements (déjà largement évoqués dans la présente revue de presse) qui auraient en toute logique dus nous libérer du Guide ; César peine à comprendre l'attitude de Maître Legrand :

« [...] Nous sommes également choqués de voir les tentatives de communication avec Mme Legrand en provenance des frères être détournées **vers quelqu'un, qui n'est pas perçu comme neutre** dans le contexte actuel. Au contraire celui-ci est perçu par beaucoup comme un homme du STIFFOELNERRISME, étant même administrateur (de même que Stifani) de la Structure financière la FOELLNER SA !!!

Au bar de la marine, bien que loin de Pisan, nous avons le fort sentiment que **les communications avec l'administrateur ne sont pas équilibrées**, qu'il y a de ce point de vue, un manque de rigueur. [...] »

Puis pour conclure :

« **Faudra-t-il** que le peuple Franc-maçon de la GLNF **suive l'exemple de nos voisins du sud de la méditerranée ? Faudra-t-il en arriver à aller prendre d'assaut le bunker de PISAN ?** »



Le **Myosotis Brie Champagne** apporte quelques éléments complémentaires : « [L'erreur de trop](#) ». Tout en formulant bien sur les mêmes griefs, il nous dresse une liste non exhaustive des promesses non tenues de notre Guide autoproclamé ; comment accorder à ses dires quelque crédit que ce soit ? Anaxagore pense également que : « *Avec ce dernier courrier au Souverain Grand Comité, il vient ouvertement d'afficher son mépris universel pour tout ce qui pourrait l'écartier de son seul Grand Dessein : la célébration du centenaire de la GLNF dans une GLNF "rénovée" et purifiée de tous ses miasmes...* »

Et Anaxagore de conclure : « *Force est de constater que, face à un individu qui méprise ouvertement toutes les Règles et les détourne à son seul profit et à sa volonté pathétique de durer, nous ne jouons pas dans la même cour. Pour autant, nous ne nous abaisserons jamais à rentrer dans celle de Monsieur François Stifani.* »

Le monde profane nous démontre tous les jours que des forteresses que l'on croyait inexpugnables tombent comme des châteaux de cartes. Il n'en sera pas autrement demain de la Grande Loge Nationale Française. »



Pour le **Myosotis de Neustrie** : « [La colère monte...](#) ». Pourquoi n'y a-t-il pas des scellés sur le bureau de l'EX GM ?



Le **Myosotis Corse** : « [Ubu Roi \(2\) Le SGC reporté au mois de mai...](#) » s'insurge à son tour :

« *Quelle est cette justice qui n'exécute pas ses propres ordres, ses propres jugements ? Dans quelle dictature sommes-nous ? Faut-il que nous nous mettions physiquement en marche pour nous faire entendre ?* »

Lorsque sera arrivé l'été et que de nombreux frères auront pris la décision de partir, de démissionner, parce que lassés et usés par des agissements hors de contrôle et à l'opposé de l'éthique maçonnique, il sera trop tard et la GLNF aura perdu une grande partie de son âme.

Ce serait dommage de baisser les bras ou de laisser faire une justice complice qui encourage un piétinement néfaste. »



Tamino du **Myosotis Ligérien** dresse une analogie inquiétante entre les évènements qui frappent le peuple de Libye et les Frères de notre pauvre obédience : « [Le syndrome Libyen](#) ». Tamino nous exhorte à prendre nos responsabilités tant il lui apparaît désormais évident que cette politique de la terre brûlée conduit tout droit à l'effondrement de tout notre édifice.

Le jeudi 24 février

La publication de Brève n° 63 confirme les tristes nouvelles de la veille.

Le **Myosotis Normand** lance un appel pathétique : « [Madame le mandataire ad' hoc](#) ».

« [...] Du côté associatif le mandataire ad' hoc semble complètement sous influence ! Que se passe-t-il ? **Y aurait-il des liens secrets ou simplement cachés ?** Pourquoi le boss est le principal salarié de la GLNF ? Qui est de plus l'un des proches et complètement affidé du guide ! Il oublie tout de même que se sont nos cotisations qui le paient !

Ce guide soit disant spirituel qui ne s'occupe que d'une seule chose : le côté judiciaire de la GLNF. Tout ce qu'il fait tourne autour de la justice, mais il ne défend que la sienne ... !

Savez-vous que le 7 mars prochain aura lieu l'audience auprès du tribunal Correctionnel de Paris à la demande de FS et de JCF contre certains animateurs de blog, dont votre serviteur pour deux citations ! Atteinte à leur honneur et à celui de la GLNF !

Le 5 avril 2011 audience auprès de la Cour d'Appel de Paris concernant le rejet du jugement du TGI de Paris établi le 7 décembre 2010.

Pas de date encore connue pour l'appel formulé contre le jugement rendu dans l'affaire appelée : concurrence déloyale ...

Sans compter toutes les demandes d'audit pour toutes (enfin, c'est ce qui est dit !) les structures associées de la GLNF (!), auprès du TGI de Paris. Dépenses infondées puisque l'audit est établi à la demande de FS et suivant un état précis des demandes de contrôle... Nous avons eu connaissance de ce principe dilatoire pour l'AG pluri machin du 16 octobre.

Mais au fait Madame le mandataire ad' hoc ces actions judiciaires sont vraiment de la compétence du guide spirituel ? [...] »



Le Myosotis Limousin Marche Périgord constate : « [Et François est toujours Grand Maître !](#) ». Zorbec Legras le démontre par le seul fait que tout son environnement (favorable, neutre ou hostile) se comporte comme si tous ses faits et gestes émanaient bien d'un GM et non d'un maçon de base démissionnaire d'un poste dont il a porté la noblesse au pinacle ! Zorbec ne croît pas en une solution judiciaire. Le SGC est muet. Le Mont Gargan entend s'en tenir à son plan B.

Il n'y a désormais plus qu'un pas à franchir pour des appels à appuyer notre légitime combat judiciaire par des actes forts sur le terrain de notre environnement maçonnique...

L'appel à la désobéissance active

Le jeudi 24 février

Le premier véritable appel est lancé par Tamino sur le Myosotis Ligérien : « [Appel à la résistance active](#) ».

Nous sommes encouragés à ne plus avoir peur des décisions de suspension radiation et autres brimades. En effet, les Loges du Val de Loire ainsi que Limousin, Auvergne, Bretagne et récemment Occitanie, Alsace la Réunion se portent bien. Elles ont selon des situations particulières, opté pour une mise en coquille protectrice, face à une obédience qui, par la folie d'un seul et la complicité d'un trop grand nombre, a décidé de manger ses enfants, au lieu de les protéger. Tamino constate ensuite :

« [...] Pour autant, le combat prend aujourd'hui un tour plus acerbe. Deux constats s'imposent :

- Un, l'administrateur ad hoc, soit par faiblesse ou incompetence, ce qui peut s'arranger, soit par complicité, ce qui serait scandaleux, ne fait pas ce qu'elle a à faire : organiser une AG qui entre autres doit statuer sur la révocation de Stifini.

- Le deuxième point lui, est définitivement clair depuis hier : la pseudo démission était une manœuvre, les contorsions interprétatives et le report du SGC n'ont pour but que de gagner le temps nécessaire au maintien de ses privilèges et surtout à la protection de ses intérêts les plus métalliques.

Sa révocation doit être mise à l'ordre du jour, et vite !

Nos avocats ont bien sûr compris le processus dilatoire de violation de la chose jugée, et vont réagir, avec force, vous le verrez bientôt.

Mais quoi qu'il en soit, la coupe est pleine maintenant.

Désobéir est plus que jamais un devoir pour tous ceux qui en ont assez de cette situation ubuesque.

Désobéir est l'action la plus logique, la plus saine, la plus maçonnique qui soit aujourd'hui.

Alors : ne plus lire les ordonnances, ne rien payer, ne plus envoyer de dossiers à Pisan, ne plus recevoir les OP, ou refuser de les faire monter à l'Orient pour y exercer le pseudo pouvoir d'un système dévoyé, ne plus accepter le port des tabliers bleus sans raison impérative, occuper nos locaux payés avec nos cotisations depuis des années, sans en payer les loyers si besoin est, ne plus remettre un centime sur les comptes des loges, garder les clés de nos armoires, cacher nos Chartes en lieu sûr, etc, etc...

A vous, mes frères, de compléter cette liste par tout ce qui vous paraîtra utile et efficace pour lutter contre le hors la loi qui croit encore qu'il va nous étouffer par ses manipulations : le front change aujourd'hui de figure, l'illégalité s'est installée au 3ème étage de Pisan, qui ne représente plus rien que le fanatisme, l'orgueil et l'ambition.

Les loges ont le pouvoir maçonnique, que l'obéissance ne pourra jamais leur voler.

Les loges se soutiennent les unes les autres, si le besoin s'en fait sentir : un VM doit savoir qu'il peut appeler les autres chefs de l'ordre à la rescousse si la stifanerie se manifeste avec sa délicatesse habituelle...

Nous ne sommes pas seuls dans ce combat : les Juridictions, les Obédiences régulières amies, les tribunaux sont de notre côté. De l'intérieur, les ralliements sont chaque jour plus nombreux comme les nouvelles adhésions à FMR !

De plus, nous pouvons assumer collectivement les conséquences de nos actions : signaler toute marque d'autoritarisme provincial ou national est un devoir, le relayer une arme mobilisatrice, une protection.

Nous allons créer un organe spécifique de soutien juridique et logistique de cette action résistante, pour conforter notre détermination par les protections utiles.

Nous respecterons les lois de la République, mais nous pousserons les logiques associative et maçonnique dans leurs limites extrêmes, pour en finir.

Les loges peuvent, les loges doivent. [...] »

Cet article est repris par de très nombreux blogs, tous sont suivis de commentaires enthousiastes. Nous avons retenu pour vous celui de « Cat Woods » :

« Mes frères désobéissez en toutes confiance. N'ayez pas peur.

Nos avocats doivent se battre pour que la composition du collège des votants soit celui de l'AG du 25 mars 2010.

Il doit être clairement signifié aux affidés que toutes leurs suspensions et autres exclusions ne servent à rien, car FS a lui même introduit le loup dans sa bergerie. En démissionnant de sa fonction de Président de l'association civile GLNF avec son conseil d'administration, il a créé une situation inédite. Désormais tout frère au sein de la GLNF peut désormais légitimement, faire la distinction entre sa qualité de membre de l'association civile et celle de membre de l'association maçonnique. Du point de vue de l'association civile seule Me Legrand peut désormais radier ou exclure un frère.

Encore une fois l'AG étant une assemblée civile, il aura tous les miasmes au complet devant lui pour le virer le moment venu, si nos avocats savent s'y prendre. Pour moi il est clair que toutes les décisions prises soit disant au plan maçonnique par cette bande de malfaisants depuis la démission de Stifini sont nulles et non avenues du point de vue de l'association et de l'assemblée civile.

Allons enfants de la veuve, Stify la Calamité s'est tiré une balle dans le pieds en démissionnant, n'ayons

pas peur. Quoi qu'il fasse sur le plan maçonnique comme il le prétend, il faudra qu'il s'explique devant nous en assemblée civile.

Répétez et passez ce message autant de fois que de besoin mes frères. »

Articles divers

Le samedi 19 Février

Le **Myosotis PACA** signe le tout premier article de la semaine : « [Guadeloupe : Le golden parachute](#) ». Cet article aurait aussi pu s'intituler : une loge de plus c'est deux voix de plus. César ne vient-il pas de recevoir un curieux courriel émanant d'un Frère Antillais avant la visite annoncée de l'AGM Philippe Tard_____ et de l'AGS J-Michel Bal_____ à l'occasion de l'installation du nouveau GMP nommé par l'Ex, bien que démissionnaire de son poste ?

L'article s'interroge sur l'utilité de consacrer cette Loge de Basse Terre alors qu'elle ne dispose pas des effectifs nécessaires et qu'elle ne disposera pas avant le mois de septembre des moyens requis pour travailler correctement. Inutile sauf pour créer deux électeurs de plus favorable à l'EX !!!!

Puis César attire notre attention sur le fait que « [...] Les VM des Loges de Guadeloupe viennent de recevoir un mail ahurissant, les incitant à collecter des fonds pour l'achat d'un cadeau à offrir à Jean-Claude M_____, GMP démissionnaire !!!

Cette incroyable initiative laisse les FF de Guadeloupe sans voix.

Pour les FF de Guadeloupe, il faut maintenant verser une prime de départ, un « golden parachute » en quelque sorte à un GMP démissionnaire qui n'a eu aucun égard vis-à-vis de l'ensemble des frères de la Province, qui n'ont jamais été informés officiellement, de sa démission.

On nous demande de glorifier une forfaiture, car comment qualifier autrement la démission du capitaine d'un navire en pleine tempête. Au contraire, on nous demande de lui verser en quelque sorte le salaire de la honte. [...] ».

Le **Myosotis Limousin Marche Périgord** signe un article intitulé : « [Soyons réalistes que diable !](#) ». Guinguingoin déplore qu'à chacun des progrès significatifs obtenus par FMR, nous ayons une fâcheuse tendance à nous réjouir sur l'air de « on a gagné ! ».

Il nous explique en quoi ces éclats de liesse sont démotivants car ils n'incitent pas les tièdes à venir s'impliquer dans une lutte qu'ils pensent terminée et consolide au contraire la position des pro FS qui peuvent affirmer que nos cris de victoire ne changent rien au fait qu'ils aient toujours les rênes de l'Obédience en main.

Notre lutte doit hélas se dérouler sur deux fronts, celui des faux maçons et celui des francs moutons. Guinguingoin, tout comme de nombreux Frères, sait que cette situation laissera, quoi qu'il advienne, des traces profondes peu favorables à une future cohabitation.



L'affaire Guilhèm BÉLIBASTE n'en finit pas de venir pourrir l'atmosphère comme en témoigne l'article du [Myosotis Occitan](#) : « [Pauvre Michel \(BO...ES\)](#) ». Bruno Martin y conclut provisoirement sur cette triste affaire de « démissionnement » de contestataires :

« Bien sûr, la stratégie pour tenter encore de voler l'AG aux FF y trouve son compte : exclusions des protestataires, nominations de membres de paille au SGC, créations de LL fantômes avec des votants serviles, tout cela va faire des voix, mais il leur en manquera beaucoup plus. Si D. le veut !

Guilhèm BÉLIBASTE nous semble être un lieu de paix, loin des bruits de bottes qui bercent le quotidien des FF de la GLNF, un lieu de repos entre les batailles, jusqu'à l'éviction des profanes qui représentent la GLNF.

Pour le moment la FM y est plus présente qu'à Gabriel Péri, ou à Pisan. »



Le [Myosotis Maine Atlantique](#) publie sur un thème analogue la lettre d'un Frère, malheureux témoin des querelles qui nous divisent : « [Le cri du cœur d'un vrai maçon](#) ».

De cette lettre d'un Frère qui déclare s'être tenu jusqu'alors à l'écart pour éviter de risquer lui-même de devenir excessif dans la lutte, nous avons extrait pour vous ce passage significatif :

« Des hommes de cœur, des vrais maçons, ont construit, se sont investis ou s'investissent, avec cœur, sincérité, justesse et grâce à eux et à travers eux, vous auriez du progresser.

Pour certains, vous avez occupé ou occupez encore des postes dans la Province, vous vous y êtes scotchés bec et ongles avec une hargne qui vous rabaisse et vous discrédite.

Vous voulez paraître, parader, écraser, sembler ou ressembler ...et tout cela sans cœur, sans âmes, sans valeurs !

Mais qu'est ce que vous « foutez chez nous » ? !!

Les plus beaux décors sont ceux du cœur (mais certains semblent actuellement dépourvus de cet organe !) »

Le dimanche 20 février

Le [Myosotis Ligérien](#) par le clavier de Tamino se propose de répondre à la question : « [C'est quoi aujourd'hui la GLNF ?](#) ». Le fond de cet article confirme que la Grande Loge Unie d'Angleterre souhaite voir notre Guide Suprême remplacé au plus vite. Par contre, elle souhaiterait garder une sorte de « main mise » sur la GLNF et verrait d'un mauvais œil l'ascendant que les juridictions pourraient prendre sur l'Obédience. Et ce d'autant plus que les anglais pourraient bien être influencés dans ce sens...

Nous avons trop souvent tendance à confondre régularité et reconnaissance, ce qui bien sur arrange beaucoup la GLUA. Les assises de Montreuil ont clairement montré que nous souhaitons tous conserver une Obédience pratiquant tous ses rites actuels. Alors l'entracte Monaco était certes « rigolo » mais ne doit pas nous faire perdre de vue nos objectifs finaux.

Nous vivons une crise d'autant plus grave que les dérives ont duré de trop nombreuses années en allant crescendo. Et Tamino de conclure :

« Nous n'avons pas besoin des Anglais pour régler ce problème auquel ils semblent depuis le début ne pas comprendre grand-chose: ensuite, quand tout sera nettoyé, ils sauront nous dire combien ils ont été attentifs à nos difficultés pendant tout ce temps, et tout le monde sera content. »



« [Legrand Belle au bois dormant](#) » titre le **Myosotis Hors de France**. Laurent de Verneuil s'interroge sur les actions concrètes mises en place par l'Administrateur depuis son arrivée. Il nous rappelle que FMR a su organiser une assemblée dans une salle apte à accueillir jusqu'à 4.000 Frères en l'espace de trois semaines. Maître Legrand est en nos murs depuis plus d'un mois et nous n'avons toujours pas de date.

Le lundi 21 février



Si toi aussi tu m'abandonnes ..!

Le **Myosotis Brie Champagne Marches de l'Est** nous informe que notre EX est aussi « lâché » par les Maçons de Marque. Démonstration à l'appui : « [La marque de la défiance](#) ». L'origine porte sur une ordonnance de réintégration à la GLNF signée de notre EX en faveur d'un Frère qui se voit ensuite refuser sa réintégration à la GLMMMMF. Une fois encore, afin de ne pas risquer de déflorer l'article d'Anaxagore, nous en citerons un large extrait :

« En effet, par la voix de son Grand Secrétaire, le Grand Maître de la GLMMMMF, après avoir rappelé le contexte juridique dans lequel évolue aujourd'hui la GLNF (décision du TGI du 7 décembre, démission du Président et du CA le 21 janvier, ordonnance du TGI du 24 janvier nommant un administrateur ad hoc), poursuit en citant d'une part « ... la déclaration des juridictions REAA, RER et RF, représentant une large majorité des Frères considérant la Grande Maîtrise de la GLNF vacante. » et d'autre part « ...la démonstration juridique de Maître TEITGEN, Bâtonnier du Barreau de Paris, aux assises FMR du 5 février 2011 confirmant la vacance de la Grande Maîtrise depuis la démission de son Président ».

Le Grand Maître de la GLMMMMF en tire l'élémentaire conclusion que « ...tous les actes pris par le Grand Maître à partir du 21 janvier pour le moins, ne peuvent être validés et acceptés en l'état... » et « ...qu'il reviendra aux instances judiciaires compétentes de la République de dire si le TRF François Stifani était en capacité juridique de signer les actes de gestion de la GLNF ou non. »

*On admirera au passage le choix des expressions, « 21 janvier **pour le moins** » ou « ... **le TRF** François Stifani » quand l'usage diplomatique impose de ne faire référence qu'au Grand Maître...*

Pour la deuxième fois, la GLMMMMF –réputée proche de Monsieur François Stifani, du moins le croyait-il- prend ses distances avec celui-ci, en s'associant au constat de vacance formulé par les Juridictions.

*Plus extraordinaire encore, si le Grand Maître de la GLMMMMF fait sienne la démonstration du Bâtonnier Teitgen, **il n'hésite pas à indiquer qu'elle a été développée lors des Assises FMR (et Myosotis...) du 5 février, consacrant ainsi l'ampleur du mouvement de rejet de Monsieur François Stifani et la légitimité de ses organes représentatifs...***

Il en résulte que sans s'être joints à la déclaration commune des trois juridictions la GLMMMMF n'en partage pas moins un point de vue identique.



Notre inénarrable César remanie son célèbre cocktail : « [Les fiches de l'EX et la recette du Mandarin-Picon](#) ». Le **Myosotis PACA** nous y livre une magistrale analyse des paralogismes inversés utilisés dans les communications du Guide Suprême pour nous faire avaler des couleuvres.

« *Un petit tiers de vérité, + un bon tiers d'évidence, + un gros tiers d'amalgame + un dernier tiers d'affirmations fausses ou manipulations (selon ce qu'on a sous la main). Comme ça, les deux premiers ingrédients font avaler les derniers sans qu'on s'en rende compte !* »

Pour mieux vous en convaincre suivez vite le lien de cet article pour la démonstration appliquée à la fiche n° 1.

Le commentaire n° 1 suivant cet excellent article, posté par Diogène du Val de Loire est encore plus édifiant. Il nous confirme la hauteur morale de tous ces dignitaires qui encensaient le Guide hier et entendent se refaire une virginité depuis quelques jours :

« **ARRETEZ DE NOUS FAIRE PRENDRE VOS VESSIES POUR DES LANTERNES**

Des G.M.P. vont nous réunir pour "envisager nos réformes " en nous donnant la parole...

Des O.P. "sur le retour" organisent des "thés dansants" et invitent des "hôtes de marque" qui vont nous distiller leur bonne parole "je vous ai compris.....votez pour moi".

Je vous dis NON

NON aux G.M.P. je ne viendrai pas a vos réunions, et je vous demande de ne pas "penser pour moi" vous n'avez pas à me "donner la parole"...je l'ai prise depuis longtemps.

*NON au O.P. je ne viendrai pas a vos "thés dansants" du samedi après-midi, je trouve votre brusque changement d'orientation nauséabond, je me refuse a écouter vos "vilaineries " sur F.S. alors que vous l'encensiez hier, **comment pouvez vous mordre la main qui vous a nourri...***

Vous êtes depuis de nombreuses années les vassaux serviles d'un monarque perfide.

Quand a vous " prêcheurs de marque" ne vous laissez pas entrainer par vos "ex-futur O.P. " qui vous déroulent un tapis pour profiter de votre image, mais qui se détourneront de vous si le vent change de direction, et puis de toute façon l'heure n'est pas au choix d'un G.M. alors patientez encore un peu...

Alors de grâce, vous les G.M.P, les O.P. restez chez vous bien au chaud, l'hiver n'est pas fini, le printemps est pour bientôt, et l'on vous préviendra quand vous pourrez sortir...

MAIS SOUVENEZ VOUS ; vous êtes seulement les représentants d'une ADMINISTRATION, je respecte votre CHARGE mais je ne vous ferai plus de "voute d'acier" ou d'acclamations par 5 fois, c'est bien fini. Le temps des "maillets battants" est révolu. JE NE CONFONDS PLUS L'ORDRE et l'OBEDIENCE... grâce à vous. »



Le **Myosotis Paris Grande Couronne** nous informe d'une nouvelle suspension d'un Frère de sa Province. Tous les détails sur cette atteinte à l'expression dans son article : « [Encore une suspension inique](#) ».

Le mardi 22 février

Le **Myosotis Réunionnais** décidément très en verve depuis quelques jours nous gratifie encore, sous le clavier du Veilleur d'un savoureux article : « [Mais c'est une révolte ? Non une évolution](#) ».

« *Alors que la Grande Loge des Maitres Maçons de Marque vient de rejoindre la position adoptée par les trois autres juridictions en ne reconnaissant plus François Stifani comme Grand Maitre de la GLNF on*

vient de nous communiquer le compte rendu de la réunion « invitationnelle » faite aux FF de Kanissa et de Joseph et dont l'ordre du jour était « notamment l'éventualité de la constitution d'un nouvel atelier qui regrouperait les Frères qui souhaiteraient travailler à REAA en se tenant à l'écart de tout tumulte ».

Le vendredi soir se tenait un Pow-wow rassemblant tous les frères habituellement présents en loge à quelques rares exceptions. Il a été décidé à l'unanimité qu'une délégation des deux loges serait envoyée afin de remettre au GMP un message refusant catégoriquement toute discussion avant la réintégration des Frères injustement sanctionnés. Ce fut, semble-t-il, un moment de grande maçonnerie ou tous les frères se sont élevés d'une seule voix contre une GLNF dans laquelle ils ne se reconnaissent plus.

Le message a été remis par la délégation dès le lendemain au GMP qui a pris acte mais a maintenu les sanctions. L'entourage de Philippe Tardivel semble de plus en plus clairsemé avec l'enchaînement de démissions d'officiers provinciaux et non des moindres. Le GMP doit prendre son vol cette après-midi pour rejoindre la Guadeloupe ou nous savons que nos Frères l'attendent de pied ferme. Ce week-end s'annonce particulièrement chaud sous les tropiques. »

Le mercredi 23 février

Le **Myosotis Breton** répond à un OP qui s'est ému des attaques portées ici et là contre cet « ornement » : « [Tabliers bleus... encore et toujours](#) ».

« [...] Qu'il s'en trouve parmi ces « tabliers bleus », certains dont on se demande ce qu'ils peuvent bien faire là, car ils n'occupent que des fonctions "virtuelles" ou ne sont guère des modèles de vertu, soit, mais nous osons affirmer que la grande majorité des OP et ON a droit à notre respect et que nous ne devons pas faire preuve d'ingratitude à leur égard, leur tâche étant tout sauf facile !

Ils font preuve de disponibilité, de compétence, de désintéressement, cela est indéniable.

Aussi n'est ce pas dans l'exercice de leurs fonctions que réside l'origine du « désamour » dénoncé par notre frère envers les « tabliers bleus », c'est dans leur attitude au regard des événements qui agitent la GLNF depuis le 4 décembre 2009 !

En effet, ils se sont bien gardés nos "porteurs d'Azur", et cela dans leur majorité, de prendre une position ferme, sur ce qui se passait, ils ont donné l'impression au contraire de jouer les attentistes sinon les opportunistes, de nous régaler d'une valse avec un pas en avant, deux en arrière, cela au gré des événements et probablement des consignes reçues !

Un exemple presque caricatural : Si d'aucun vociféraient « à bas FS » le 25 mars avec un enthousiasme contagieux, les mêmes votaient OUI le 16 octobre sans état d'âme ! Comprenez qui pourra ! [...] »

Le jeudi 24 février

César et le **Myosotis PACA** nous livrent une analyse de la seconde des treize fiches du prêt à penser « made in Pisan » à l'usage des non maçons amateurs de dogmes frelatés et dépourvus de libre arbitre.

Vous pouvez déguster ce cocktail ici : « [Réponse à la fiche n° 2 du prêt à penser Stifanien](#) ».



Le **Myosotis Maine Atlantique** publie ensuite un article ironique dont l'essentiel dresse un commentaire humoristique sur la dernière édition de Brèves n° 63 ; « [Quel manipulateur !](#) ». Nous y trouvons, entre autres, d'intéressantes questions :

- Si le voyage à la Réunion fut un véritable succès selon le Guide pourquoi avoir sanctionné ce succès par 5 suspensions et des masses de menaces plutôt que de remercier les Frères pour leur soutien.

- Si la Consécration de la Grande Loge de Monaco était si importante pour la GLNF que le Guide le prétend ; pourquoi ne pas y avoir assisté ? Pourquoi ne pas nous expliquer en quoi une pseudo commémoration en Italie était plus importante pour lui ?



Le **Myosotis de Septimanie** nous informe qu'au nom de Dieu sait quel pouvoir : « [L'ancien GMP de Septimanie prend une ordonnance illégitime de suspension contre la RL La Perle de Lumière](#) ».

Comment peut-il se le permettre alors qu'il a lui-même reconnu que celui dont il tiendrait ses pouvoirs n'en a plus ! Nous vous répercutons bien volontiers le message final de cette courageuse Loge. Soyons nombreux à les soutenir et si possible à partager leurs travaux.

« Les MM de la RL La Perle de Lumière attendent avec intérêt de lire « les attendus » de l'ordonnance et les motivations de celui qui écrit désormais sans aucune légitimité. »

Tous les Maçons réguliers sont invités le vendredi 4 mars à 20 h au Temple d'Alès pour assister à la Tenue régulière (au premier degré) de la RL La Perle de Lumière n° 1339 sous les Auspices de la GLNF. Seuls les Tabliers d'Apprentis, de Compagnons et de MM sont acceptés. Maçons de parade s'abstenir. »

Pour encore plus de croustillants détails, du même Myosotis dès le lendemain...

Vendredi 25 février

Lisez : « [L'insignifiant GMP etc.](#) »

EN CONCLUSION

La semaine à venir sera elle aussi sans nul doute fertile en évènements. Tous les regards se tourneront dès ce soir vers la Guadeloupe.

Mais n'oublions surtout pas que l'une des grandes forces du Guide, depuis le tout début des évènements est de penser qu'il parviendra un jour à asphyxier FMR financièrement.

Il est du devoir de tous ceux qui aspirent au changement de sacrifier au minimum l'équivalent d'une agape et de deux verres au bar du Temple pour permettre à FMR (qui est et reste notre seule force fédératrice crédible) de parachever son œuvre salvatrice.

Fraternellement

Philippe et Bernard.